

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

DUODI 12 Frimaire.

(Ere Vulgaire).

Vendredi 2 Décembre 1796.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

ESPAGNE.

De Madrid, le 26 octobre.

Nous avons déjà 18 mille hommes sur la frontière de Portugal; mais on ne croit pas qu'ils aillent plus loin, vu que la cour de Lisbonne paroît disposée à se prêter aux vues de l'Espagne & de la France. C'est contre Gibraltar que se dirigeront principalement nos forces de terre & de mer. Notre flotte de la Méditerranée, renforcée de celle de Tolon, sera de 40 vaisseaux de ligne, & paroît destinée à faire le blocus de Gibraltar, aussitôt qu'elle aura expulsé de la Méditerranée l'escadre de l'amiral Jervis. L'armée qui fera le siège de Gibraltar sera portée à 40 mille hommes. Il en a déjà 15 à 20 mille au camp de Saint-Roch, où doivent se rendre encore 31 bataillons d'infanterie. Il est parti dernièrement de Séville un gros train d'artillerie de siège, avec deux mille quintaux de poudre & une énorme quantité de boulets, de bombes, &c. C'est le général Alencaster qui commande le camp de Saint-Roch. Don Alvarès est à la tête de l'armée qui est sur la frontière de Portugal.

On apprend de Cadix que 16 vaisseaux de ligne & 4 frégates vont mettre à la voile pour l'Amérique, où ils doivent transporter 12 régimens d'infanterie.

Depuis long-tems notre gouvernement n'avoit déployé autant d'activité, ni fait d'aussi grands préparatifs militaires.

FRANCE.

ARMÉE D'ITALIE.

Buonaparte, général en chef, au directoire exécutif.

Au quartier-général de Vérone, le 29 brumaire, an 5.

Je suis si harassé de fatigue, citoyens directeurs, qu'il ne m'est pas possible de vous faire connaître tous les mouvemens militaires qui ont précédé la bataille d'Arcole, qui vient de décider du sort de l'Italie.

Informé que le feld-maréchal Alvinzi, commandant l'armée de l'empereur, s'approchoit de Vérone, afin d'opérer sa jonction avec les divisions de son armée qui sont dans le Tyrol, je filai le long de l'Adige avec les

divisions d'Augereau & de Massena: je fis jeter, pendant la nuit du 24 au 25, un pont de bateaux à Ronco, où nous passâmes cette riviere. J'espérois arriver dans la matinée à Villa-Nova, & par-là enlever les parcs d'artillerie de l'ennemi, ses bagages, & attaquer l'armée ennemie par le flanc & ses derrieres. Le quartier-général du général Alvinzi étoit à Caldero. Cependant l'ennemi, qui avoit eu avis de quelques mouvemens, avoit envoyé un régiment de Croates & quelques régimens de Hongrois dans le village d'Arcole, extrêmement fort par sa position au milieu des marais & des canaux.

Ce village arrêta l'avant-garde de l'armée pendant toute la journée: ce fut en vain que tous les généraux, sentant l'importance du tems, se précipiterent à la tête, pour obliger nos colonnes à passer le petit pont d'Arcole; trop de courage nuisit; ils furent presque tous blessés; les généraux Verdier, Bon, Verne, Lasne, furent mis hors de combat. Augereau empoignant, un drapeau, le porta jusqu'à l'extrémité du pont; il resta là plusieurs minutes sans produire aucun effet. Cependant il falloit passer ce pont ou faire un détour de plusieurs lieues, qui nous auroit fait manquer toute notre opération; je m'y portai moi-même. Je demandai aux soldats s'ils étoient encore les vainqueurs de Lodi; ma présence produisit sur les troupes un mouvement qui me décida encore à tenter le passage. Le général Lasne, blessé déjà de deux coups de feu, retourna & reçut une troisième blessure plus dangereuse. Le général Vignolle fut également blessé. Il fallut renoncer à forcer le village de front & attendre qu'une colonne commandée par le général Guieux, que j'avois envoyé par Albaredo, fût arrivée; il n'arriva qu'à la nuit, il s'empara du village, prit quatre pieces de canon & fit quelques centaines de prisonniers. Pendant ce tems-là, le général Massena attaquoit une division que l'ennemi faisoit filer de son quartier-général sur notre gauche; il la culbuta & la mit dans une déroute complete.

On avoit jugé à propos, pendant la nuit, d'évacuer le village d'Arcole, & nous nous attendions, à la pointe du jour, à être attaqués par toute l'armée ennemie, qui se trouvoit avoir eu le tems de faire filer ses bagages, ses parcs d'artillerie, & de se porter en arriere pour nous recevoir.

A la petite pointe du jour, le combat s'engagea de par-tout avec la plus grande vivacité. Massena, qui étoit sur la gauche, mit en déroute l'ennemi, & le poursuivit

jusqu'aux portes de Caldéra. Le général Robert, qui étoit sur la chaussée du centre avec la 75^e, eulbuta l'ennemi à la bayonnette, & couvrit le champ de bataille de cadavres. J'ordonnai à l'adjudant-général Vial de longer l'Adige avec une demi-brigade, pour tourner toute la gauche de l'ennemi; mais le pays offre des obstacles invincibles; c'est en vain que ce brave adjudant-général se précipita dans l'eau jusqu'au col; il ne put pas faire une diversion conséquente. Je fis, pendant la nuit du 26 au 27, jeter des ponts sur les canaux & les marais: le général Augereau y passa avec sa division. A six heures du matin nous fûmes en présence: le général Massena à la gauche, le général Robert au centre, le général Augereau à la droite. L'ennemi attaqua vigoureusement le centre, qu'il fit plier. Je retirai alors la 32^e de la gauche, je la plaçai en embuscade dans des bois; & à l'instant où l'ennemi, poussant le centre, étoit sur le point de tourner notre droite, le général Gardanne, à la tête de la 32^e, sortit de son embuscade, prit l'ennemi en flanc, & en fit un carnage horrible. La gauche de l'ennemi étoit appuyée à des marais, & par la supériorité du nombre en imposoit à notre droite. J'ordonnai au citoyen Hercule, officier de mes guides, de choisir 25 hommes de sa compagnie, de longer l'Adige une demi-lieue, de tourner tous les marais qui appuyoient la gauche des ennemis, & de tomber ensuite au grand galop, sur le dos de l'ennemi, en faisant sonner plusieurs trompettes. Cette manœuvre réussit parfaitement; l'infanterie ennemie se trouva ébranlée; le général Augereau sut profiter du moment. Cependant elle résistoit encore, quoiqu'en battant en retraite, lorsqu'une petite colonne de 3 à 400 hommes avec quatre pièces de canon, que j'avois fait filer par Porto Lignano pour prendre une position en arrière de l'ennemi, & lui tomber sur le dos pendant le combat, acheva de le mettre en déroute. Le général Massena, qui s'étoit reporté au centre, marcha droit au village d'Arcole, dont il s'empara, & poursuivit l'ennemi jusqu'après du village de Saint-Bonifacio; mais la nuit nous empêcha d'aller plus loin.

Le fruit de la bataille d'Arcole est quatre à cinq mille prisonniers, quatre drapeaux, dix huit pièces de canon. L'ennemi a perdu au moins quatre mille morts & autant de blessés. Outre les généraux que j'ai nommés, les généraux Robert & Gardanne ont été blessés. L'adjudant-général Vaudelin a été tué. J'ai eu deux de mes aides-de-camp tués, les citoyens Elliot & Muiron, officiers de la plus grande distinction; jeunes encore, ils promettoient d'arriver un jour avec gloire aux premiers postes militaires. Notre perte, quoique peu considérable, a été très-sensible, en ce que c'est presque tous officiers de distinction.

Cependant le général Vaubois a été attaqué & forcé à Rivoli, position importante, qui mettoit à découvert le blocus de Mantoue. Nous partîmes à la pointe du jour d'Arcole. J'envoyai la cavalerie sur Vicence, où j'avois laissé le général Kilmaine avec trois mille hommes.

Dans ce moment-ci, j'ai rallié la division de Vaubois, je l'ai renforcée, & elle est à Castelnovo. Augereau est à Vérone, Massena sur Willanova. Demain, j'attaque la division qui a battu Vaubois. Je la poursuis jusques dans le Tyrol, & j'attendrai alors la reddition de Mantoue, qui ne doit pas tarder quinze jours. L'artillerie s'est comblée de gloire.

Les généraux & officiers de l'état-major ont montré une activité & une bravoure sans exemple. Douze ou quinze

ont été tués. C'étoit vraiment un combat à mort. L'un d'eux qui n'ait ses habits criblés de balles.

Je vous enverrai les drapeaux pris sur l'ennemi.

Signé, BUONAPARTE.

DÉPARTEMENT DU FINISTERE.

De Brest, le 26 frimaire.

Il y a 15 vaisseaux, 20 frégates, 6 grandes gabarres & 50 bâtimens de transport qui n'attendent que le vent de sud-est pour partir. Toutes les troupes sont embarquées.

Les 15 vaisseaux ont chacun 600 hommes de troupes	9000
Vingt frégates, chacune 300 hommes.	6000
Six gabarres, chacune 300 hommes.	1800
Cinquante bâtimens de transports.	5200

Total. 22,000

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

De Laval, le 29 brumaire.

Citoyens, le courier de la malle a été arrêté & volé ces jours derniers aux environs de Mayenne. Deux hommes se présentent à la portière & somment le courier de leur remettre l'argent & les dépêches qu'il porte; sur le refus de celui-ci, un coup de sifflet donné par l'un des deux voleurs, fait tout-à-coup paroître au milieu de la route seize individus complètement armés & tous revêtus de l'uniforme républicain, qui font mettre pied à terre au courier en menaçant de le tuer s'il résiste, & s'emparant de tout ce que contient la voiture: ils ordonnèrent ensuite au courier de rétrograder & de ne reprendre son voyage que cinq heures après. Le procès-verbal dressé sur les lieux par la municipalité la plus voisine, constate qu'on n'a trouvé que les lettres & les journaux déchirés & jetés ça & là.

VUES POLITIQUES.

(Celui qui voudra faire un livre sur la politique des puissances de l'Europe, et aussi sur la politique intérieure de quelques gouvernemens, trouvera peut-être ci-après des titres pour quelques chapitres.)

Vouloir traiter dogmatiquement ces branches de la politique, ce seroit vouloir soumettre les passions au calcul de la raison. Elles ont cependant aussi leur calcul; & les résultats sont en raison composée de cette double donnée.

Les politiques les plus heureux ont été jusqu'ici ceux qui ont su le mieux profiter des occasions. Quel moment favorable pour le développement des talens politiques!

Je vois encore beaucoup de politiques qui veulent continuer la guerre, sans compter les cours neutres.

Mais une guerre ordinaire, la France peut la faire à la rigueur encore dix ans.

Mais aussi à une guerre ordinaire, il n'y a plus rien à gagner ni pour elle ni pour personne, pas même pour l'Angleterre, si les autres sentent qu'il n'y a rien à gagner pour eux.

Malheur à la France & à tous ses voisins, si la guerre pouvoit reprendre son premier caractère!

Un bon moyen de faire la paix, seroit de regarder comme non avenue tous les articles secrets, soit des nouveaux traités de paix, soit des alliances faites depuis quatre ans.

Il n'est point de puissance qui ne guète son *Bénévent*. Il vaudroit donc mieux remettre bien vite les choses à-peu-près comme elles étoient avant ce remue-ménage. Serait-on plus d'accord après une autre campagne?

C'est la France qui mit l'année passée le sceau au partage de la Pologne.

Le gouvernement d'une république doit finir la guerre, quand le peuple ne la fait plus d'enthousiasme. Pour faire faire encore de grandes choses aux Français, il faudroit pouvoir les mener à Lou-

ennemis ouvrirent la campagne prochaine par une seconde édition du manifeste de 92.

L'Angleterre & la France vivront en paix, si chacune d'elles évite les rivalités (du moins celle de puissance) dans l'endroit où elle est la plus faible.

Dans tous les cas, ce sera autant de gagné pour toutes les deux, de ne pas pouvoir se battre par-tout, la sur-tout où la victoire donneroit peu de profit.

L'évacuation de la Corse a été une application de ce principe, qui peut faire songer à d'autres applications.

Ce n'est pas un échange de la terre contre la mer que je propose; un de ces empires ne peut subsister sans détruire l'autre. Il ne faut donc pas que la France & l'Angleterre fassent la paix aux dépens de leurs alliés.

Il n'est peut-être qu'un moyen d'assurer pour long-tems la paix en Europe, & même dans les quatre parties du monde; c'est de rendre la France puissante par mer.

Targot a dit que les nations qui n'avoient pas de colonies mangeoient le sucre à aussi bon marché que les Français, & qu'elles avoient de quoi le payer; mais si la France & la Hollande cessent d'en vendre, l'Europe le paiera trois fois plus cher.

Si la France se mettoit en contact avec deux grandes puissances militaires, il pourroit lui arriver d'avoir un ennemi de plus & un allié de moins.

A force de travailler à la perfection du système d'équilibre, on a imaginé le système co-partageant. Mais l'Europe, sous cinq potentats, n'auroit pas plus la paix que Rome ne l'eût après l'accommodement des triumvirs.

Un vice radical du système d'équilibre imaginé jusqu'ici, a été qu'on y a compté les petites puissances pour rien, & qu'elles ont eu la simplicité de se compter pour rien elles-mêmes.

L'équilibre s'établit de lui-même; c'est une loi de la nature. Il est aujourd'hui l'effet nécessaire de la communication des peuples. Les alliances d'occasion peuvent seules mettre des poids justes dans la balance.

Il est un point pour chaque puissance, qu'elle ne franchira pas aujourd'hui impunément. La France monarchie l'avoit atteint; l'Europe fut conjurée pour l'arrêter. L'Angleterre sent qu'elle est au-delà: pour cela, elle veut rendre. La Russie a détruit ses limites en Europe; elle n'en a plus. A une époque plus reculée, Charles-Quint quitta le monde, dans lequel il sembloit qu'il s'étoit perdu.

Les véritables limites naturelles sont celles que l'Europe est accoutumée à regarder comme telles: il faut un siècle pour en établir de nouvelles.

Un voisin, dont on n'a jamais rien à craindre, est aussi une bonne limite naturelle; & un tel voisin vaut mieux qu'un allié.

Point d'alliance si les deux alliés ne sont dans une égale dépendance l'un de l'autre; ce qui ne suppose pas égalité de puissance. Il est des puissances avec lesquelles aucune autre ne peut long-tems conserver cet avantage.

Il est telle grande puissance, qui ne devrait peut-être faire d'alliance pour un tems indéfini qu'avec de petits états; elle auroit des alliés puissans, ou bien, ce qui vaut mieux, elle n'en auroit pas besoin.

Cette puissance pourroit réduire un jour son état militaire de moitié; car des milices lui suffiroient.

Bérons que de ce grand bouleversement & de cette accumulation d'horreurs, il nous restera quelques vérités. La rouille des siècles a été de nouveau secourue.

Mais il faudra un supplément au vocabulaire français pour l'usage des particuliers; car la bonne foi & la justice n'ont plus de termes pour se faire entendre.

Pour prévenir un pareil inconvénient, il faudra interdire l'usage de la nouvelle langue dans les édits, barreaux, les proclamations des généraux & des commissaires du gouvernement; jusqu'à la paix; & dans les traductions des ukases, &c. &c.; pour toujours.

Ce qui entretiendra entre les gouvernemens l'émulation du bien, sera précisément leur contraste; mais il n'empêchera pas les gouvernans d'avoir encore par-tout bien des ressemblances.

Les nouvelles démocraties qu'on travaille à établir s'ingeroient la république mémo dans les écarts de sa jeunesse. Malheureusement il y auroit un pacte de famille entre les broillons de chaque pays.

La France florissante dominera en Italie: ni là ni ailleurs elle n'aura à se plaindre que les rois & les princes lui manquent d'égards.

La France déchirée par les factions n'aura point de commerce, encore moins d'influence politique, & devra toujours se tirer d'affaire toute seule.

La nation dont l'abus de puissance seroit le plus à craindre, & pour le plus de monde, aura toujours le plus d'ennemis secrets.

Un Abonné étranger.

De Edele, le 19 novembre.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen QUINETTE.

Suite de la séance du 10 frimaire.

Ces colons réfugiés & déportés réclament des secours. Dufay expose, que jusqu'à présent, les secours accordés aux colons ont été illusoire & presque nuls. Il demande qu'on entende le plutôt possible le rapport d'une commission spéciale, qui est prête à présenter un travail à ce sujet. — Adopté.

Le citoyen Truton Grancorte & compagnie, fait hommage au conseil, d'un échantillon d'indienne peinte à la planche de cuire, en couleur garantie à toute épreuve. La peinture en est unique & d'un genre inconnu jusqu'à ce jour en France & dans l'étranger. Cet hommage est accepté, & la pétition qui l'accompagne est renvoyée au directoire pour le faire jouir, s'il y a lieu, du bienfait des loix rendues en faveur du commerce & de l'industrie.

Boissy-d'Anglas invite le conseil à s'occuper d'une question importante pour le sort des colonies des isles de France & de la Réunion; celle de savoir si les commissaires qui y ont été envoyés, en ayant été repoussés, le directoire est suffisamment autorisé à y en envoyer de nouveaux. Son opinion est qu'il en a le pouvoir.

Doulet pense que cette motion doit être renvoyée à l'examen de la commission des colonies. Il croit que certaines gens veulent empêcher le conseil de connoître toute la vérité sur les colonies; mais il se propose de déchirer une partie du voile qui la couvre, lorsque la discussion aura lieu.

Lecoqte-Puyravau, Bentabolle & Lamarque s'opposent au renvoi. Ils pensent que le directoire n'a pas besoin d'une nouvelle autorisation pour envoyer d'autres commissaires dans les colonies d'Orient.

Dumolard pense que le directoire a été abusé par ses agens; que l'intérêt de la liberté autant que de la prospérité de la France, est lié au sort des colonies d'Orient, où l'on voudroit établir des principes aussi abominables que ceux établis à Saint-Domingue. Il ne veut pas que les colonies qui ont échappé au ravage de principes aussi destructeurs soient perdues pour la métropole. Il demande le renvoi à la dernière commission nommée au scrutin, persuadé qu'elle apportera dans cette affaire toute l'impartialité qui convient à la mission dont elle est investie. — Adopté.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BRÉARD.

Séance du 10 frimaire.

Le directoire confirme par un message la nouvelle déjà répandue d'une victoire remportée en Italie par le général Buonaparte. (Voyez le conseil des cinq-cents d'hier.)

Le conseil reçoit la nouvelle de la mort de Pecquet, l'un de ses membres.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution qui impose les tabacs étrangers à 60 liv. le quintal.

Richou reproduit contre la résolution les objections faites, il y a quelques jours, par Dupont (de Nemours).

Crénières s'explique sur le mémoire dont avoit parlé Dupont. Il dit que ce membre ne propose pas la vente exclusive du du tabac. Il tend seulement à prouver les

nécessité d'établir des manufactures nationales de tabac, qui en fabriquent en concurrence avec les particuliers. Ces fabriques n'emploieront que du tabac américain; & en le vendant 36°. la livre, il y auroit 15°. de gain pour le trésor, & les citoyens y gagneroient encore 4°. Ainsi on forceroit les particuliers à fabriquer le mieux possible, ce qui n'est pas indifférent pour le goût & la santé des consommateurs: on les forceroit à fabriquer au meilleur marché possible, ce qui n'est pas indifférent pour la bourse.

Johannot répète ce qu'il a dit contre la résolution le jour où elle fut discutée pour la première fois, & demande le rejet.

La résolution est rejetée.

On reprend la discussion sur la résolution relative à la loi du 3 brumaire.

Imbert a parlé pour cette résolution; Portalis a parlé contre. Ce dernier se trouvant fatigué, a interrompu son discours qu'il achevera demain.

C O N S E I L D E S C I N Q C E N T S .

Séance du 11 frimaire.

Richard fait autoriser la commission chargée d'un travail sur la gendarmerie, à le faire imprimer avant de le lire à la tribune.

Le conseil renvoie à une commission une pétition de divers négocians contre la loi qui prohibe les marchandises anglaises.

Cambacérés, au nom de la commission de la classification des loix, propose le projet d'arrêté qui suit:

Art. 1^{er}. Le conseil délibérera incessamment selon les formes prescrites par l'art. LXXVII de la constitution, & dans l'ordre ci-après déterminé, sur les titres concernant l'état des personnes, les donations & les successions du projet du code civil qui a été présenté le 24 prairial, an 4, imprimé par ordre du conseil: il est distribué à chacun de ses membres.

II. Ces titres seront mis à la discussion, ainsi qu'il suit:

- 1^o. Le titre de la paternité & de la filiation.
- 2^o. Le titre des donations.
- 3^o. Le titre des successions.
- 4^o. Le titre du mariage.
- 5^o. Le titre du divorce.
- 6^o. Le titre du droit des époux.
- 7^o. Le titre des mineurs & de la tutelle.
- 8^o. Le titre des majeurs & de l'interdiction.
- 9^o. Le titre des formes des actes de l'état civil.
- 10^o. Le titre des absens.

III. Le 15 du mois frimaire ou avant, il sera fait une première lecture des titres dénommés en l'article précédent.

IV. La deuxième & la troisième lecture seront faites s'il y a lieu après un intervalle de dix jours entre chacune d'elles.

V. Lorsque les articles contenus dans les divers titres auront été délibérés & résolus, il sera formé des résolutions séparées pour chacun des titres.

La commission placera dans ces résolutions les dispo-

sitions qui aurent de la connexité entre elles ou pourront l'éclairer par leur rapprochement.

VI. Aucun amendement, aucun sous-amendement à des articles du projet ne sera définitivement adopté que sur le rapport de la commission, à laquelle se réunira le membre qui aura proposé l'amendement ou le sous-amendement.

VII. Les séances des tridi, sextidi & nonidi de chaque décade seront destinées (au grand ordre du jour) à la discussion des titres du projet de code pénal.

Le conseil a adopté le mode présenté par Cambacérés.

Philippe Delleville expose que d'après l'arrêté précédent la partie du code civil relative au divorce ne sera encore discutée de long-tems: cependant rien n'est plus urgent que d'arrêter les abus scandaleux qu'on fait de cette loi. Il demande donc un rapport particulier sur ces abus.

Cette proposition est écartée par l'ordre du jour.

On a repris la discussion sur les transactions & sur les obligations stipulées en papier-monnaie. Rien n'a été arrêté; la discussion continuera demain.

Nota. Le conseil des anciens a repris & ajourné de nouveau la discussion sur la résolution relative à la loi du 3 brumaire. Portalis a achevé son discours. Nous en donnerons l'extrait demain.

Bourse du 11 frimaire.

Amsterdam 59 $\frac{1}{2}$ $\frac{3}{4}$	Or fin 101 l. 5 s.
Hambourg 195, 191	Ling. d'arg. 50 l. 7 s. 6 d.
Madrid 1 l. 5 s. à 2 mois	Piastre 5 l. 6 s. 9 d.
Cadix 1 l. 2 s. 6 d. idem	Quadruple 79 l.
Gènes 93, 92	Duc. d'Hol. 11 l. 7 à 8 s.
Livourne 103, 102	Souverain 33 l. 15 à 17 s. 6 d.
Bâle 1	Guinée 25 l. 2 s.
Lausanne pair à 20 jours	Inscriptions
Londres 24 l. 7 s. 6 d.	Mandat, 2 l. 15 s. $\frac{1}{2}$, 16, 16 $\frac{1}{2}$, 16 s. 3 d.
Lyón au pair à 25 jours	
Marseille 2 à vue	Le cours du directoire est de
Bordeaux 1 p. 4 cours	2 l. 15 s.

Esprit $\frac{3}{4}$, 505 liv. — Eau-de-vie 22 deg., 360 liv. — Huile d'olive, 1 liv. 5 s. — Café, 1 liv. 15 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. — Sucre d'Orléans, 1 liv. 18 s. — Savon de Marseille, 18 s. — Chandelle, 13 s. 6 d.

Proverbes et Apophtegmes Chinois, comparés avec les Proverbes des autres peuples; pour faire suite aux Moralistes Anciens; in-8°. 1 liv. 4 s. franc de port. A Paris, chez Dugour, libraire, rue des Grands-Augustins, n°. 13.

On ne lira pas cet ouvrage sans intérêt. Voici quelques-unes des maximes qu'il contient prises au hasard.

« Le rôle de roi est difficile à jouer; celui de ministre n'est pas aisé.

» Tous les grains de riz qui sont dans votre soupe ont été arrosés de la sueur du laboureur.

» Lorsque l'empereur orde de nouveaux mandarins, ce sont autant de meurtriers, de chiens & de loups qu'il lâche sur le peuple.

» Vois ce papillon qui voltige autour de la chandelle jusqu'à ce qu'il se brûle; homme voluptueux, voilà ton image.

» Nous jettons un filet d'or avec les deux mains, & nous attrapons quantité de malheurs ».